



REGISTRE DES ARRETES REGLEMENTAIRES

ARRETE N° 095-2020

**OBJET : POLICE MUNICIPALE – MODIFICATION DE CIRCULATION SUR R.D 2
LIAISON DOUCE TRELAT.**

NOUS, Evelyne THOREUX, Maire de la Commune de TADEN :

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2211.1 – 2212 – 2213.1 et 2213.2,
- VU les dispositions du Code de la Route, notamment l'Article R 225 et les articles R 37, R 233-1 ainsi que celles du Code Pénal,
- VU les travaux d'éclairage sur liaison douce qui seront réalisés par l'Entreprise S.T.E. Armor (Société de Travaux Electrique) sise « rue du Suroît Z.A des Alleux » 22100 TADEN, à partir du 08 Janvier 2021 pour une durée indéterminée, sur

La R.D 2 Agglomération de TRELAT.

- CONSIDERANT qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique dans les voies et places publiques,

ARRETONS

ARTICLE 1 : la circulation sera régulée par feux tricolores, à partir du 08 Janvier 2021 et pendant toute la durée des travaux effectués par l'Entreprise S.T.E. Armor (Société de Travaux Electrique) sise « rue du Suroît Z.A des Alleux » 22100 TADEN, sur :

La R.D 2 Agglomération de TRELAT .

ARTICLE 2 : la mise en place de la signalisation sera assurée par l'Entreprise S.T.E. Armor (Société de Travaux Electrique) sise « rue du Suroît Z.A des Alleux » 22100 TADEN.

ARTICLE 3 : la signalisation de proximité du chantier sera réalisée par l'Entreprise S.T.E. Armor (Société de travaux Electrique) sise « rue du Suroît Z.A des Alleux » 22100 TADEN.

ARTICLE 4 : le présent arrêté sera publié selon les formes prévues par l'article L 2122- 27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la commune, Monsieur le Responsable du Service Technique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera remise ainsi qu'à Monsieur le Représentant de l'Entreprise S.T.E Armor et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de DINAN.



A TADEN, le 16 Décembre 2020

Le Maire, Evelyne THOREUX